

COMMISSIONS SPECIALES

Commission Spéciale d'enquête au sujet de l'achat projeté d'un terrain rue Amherst pour l'établissement d'un bain public.

Assemblée tenue lundi le 1er mars 1915.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, Rochon, Weldon et St-Pierre.

Cette assemblée est tenue spécialement pour entendre M. Narcisse Gagnon qui doit partir pour un voyage dans le Sud avec sa famille et dont le départ est fixé à ce jour même.

En l'absence du président, M. l'échevin L. A. Lapointe est appelé au fauteuil. Quelques instants plus tard, M. Ménard fait son entrée dans la salle et prend le fauteuil.

Assistent aussi à l'assemblée MM. les échevins Dubeau, Létourneau, Macdonald et Giroux.

M. Narcisse Gagnon est alors de nouveau interrogé sous serment.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Sous-Greffier de la Cité.

* * *

Commission Spéciale d'enquête au sujet de l'achat projeté d'un terrain rue Amherst pour l'établissement d'un bain public.

Compte rendu de l'assemblée du 2 mars 1915.

Sont présents: MM. les échevins Ménard, Président; Weldon, Rochon, L. A. Lapointe, Larivière, St-Pierre et Loranger.

Assistent aussi à l'assemblée M. l'échevin Dubeau et M. Paul-Emile Lamarche, Avocat de la Cité.

Le Secrétaire informe la Commission que les témoins suivants ont été assignés à comparaître devant cette Commission d'enquête:

MM. J. D. Courville, Narcisse Gagnon, A. E. Prud'homme, Adolphe Desrochers et Gaston Maillet.

Il est alors

Résolu: Que le témoignage de M. Narcisse Gagnon, qui a été donné à l'assemblée spéciale tenue hier, soit considéré comme faisant partie de la présente enquête, nonobstant le fait que ledit M. Gagnon avait été assigné à comparaître aujourd'hui.

Les témoins suivants sont assermentés et donnent leurs dépositions:

M. J. D. Courville.

M. A. Durocher, hôtelier.

M. A. E. Prud'homme, notaire.

M. Rodrigue Langlois.

M. le docteur J. C. Poissant, ex-échevin.

M. Gaston Maillet est appelé, mais l'on constate qu'il est absent, et la Commission est informée par téléphone que M. Maillet est retenu chez lui par une indisposition.

SPECIAL COMMITTEES

Special Committee "re" investigation anent the proposed purchase of a certain property on Amherst street, for the purpose of establishing thereon a public bath.

Report of meeting held on the 1st March 1915.

Were present: Ald. L. A. Lapointe, Rochon, Weldon and St-Pierre.

This meeting was held specially to hear Mr. Narcisse Gagnon, who is to leave for the South with his family, and whose departure is fixed for this very day.

In the absence of the Chairman, Ald. L. A. Lapointe was called to the Chair. A few moments after, Ald. Ménard entered the room and took the Chair.

Ald. Dubeau, Létourneau, Macdonald and Giroux were also present.

Mr. Narcisse Gagnon was then again examined under oath.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Assistant City Clerk.

* * *

Special Committee "re" investigation anent the proposed purchase of a certain property on Amherst street, for the purpose of establishing thereon a public bath.

Report of meeting held on the 2nd March 1915.

Present: Ald. Ménard, Chairman; Weldon, Rochon, L. A. Lapointe, Larivière, St-Pierre and Loranger.

Ald. Dubeau and Mr. Paul Emile Lamarche, City Attorney, also attended the meeting.

The Secretary informed the Committee that the following witnesses had been summoned to appear before this Investigation Committee:

Messrs. J. D. Courville, Narcisse Gagnon, A. E. Prud'homme, Adolphe Desrochers and Gaston Maillet.

It was then

Resolved: That the evidence given at the special meeting held yesterday, be considered as forming part of the present investigation, notwithstanding the fact that the said Mr. Gagnon had been summoned to appear to-day.

The following witnesses were sworn and gave evidence:

Mr. J. D. Courville.

Mr. A. Durocher, Innkeeper.

Mr. A. E. Prud'homme, Notary.

Mr. Rodrigue Langlois.

Dr. J. C. Poissant, ex-Alderman.

Mr. Gaston Maillet was called, but it was ascertained that he was absent, and the Committee was informed by telephone that Mr. Maillet was confined to his house by illness.